



EVALUATION FINALE DU PROJET

« MATCHÈRESSÈ - WAN'SINA BURA – COEXISTONS EN PAIX »

Zone d'intervention : Borgou (Nikki-Pèrèrè); Donga (Bassila-Djougou)

Durée de mise en œuvre de l'action : 24 mois

TERMES DE REFERENCE

Octobre 2024

Table des matières

1. Contexte de l'évaluation.....	3
2. Quelques rappels sur le projet	3
2.1. Objectifs du projet.....	3
2.2. Les bénéficiaires finaux du projet	4
2.3. Les principales parties prenantes.	4
3. Finalités de l'évaluation.....	5
4. Objectifs de l'évaluation.....	5
5. Résultats de l'évaluation	5
6. Méthodologie de l'évaluation	6
7. Produits attendus de l'équipe de l'évaluation	6
8. Composition de l'équipe et compétences requises	7
8.1. Profil général du consultant principal	8
8.2. Consultant associé.....	8
9. Durée et calendrier de la mission	8

1. Contexte de l'évaluation

Le phénomène de la radicalisation et de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme qui sévissait dans plusieurs pays limitrophes du Bénin comme le Nigeria, le Niger, le Burkina Faso et le Togo menace désormais le Bénin.

Cette menace sur le territoire béninois et dont certaines manifestations étaient présentes par endroits, s'y est aggravée ces derniers mois avec des attaques terroristes répétées dans certaines régions frontalières de la partie septentrionale du pays. Les signes de la présence de l'Etat ou les positions militaires sont devenus l'objet d'attaques. Beaucoup de villages dans certains départements sont déjà à des niveaux de risque de radicalisme et d'extrémisme violent allant de modéré à élevé.

Les signes de violences et de radicalisation sont légion dans plusieurs localités à risque notamment dans les quatre communes cibles du Projet « MATCHÈRESSÈ - WAN'SINA BURA – Coexistons en paix » à savoir : Nikki et Pèrèrè (dans le Borgou), deux communes frontalières avec le Nigeria ; Djougou et Bassila dans la Donga (sur la zone forestière frontalière avec le Togo).

Ce projet mis en œuvre par le consortium Social Watch Bénin, Ola Africa, GAPE et Bethesda comme récipiendaire du Projet « Consolidation de la paix au Bénin à travers la prévention de l'extrémisme violent-CPBPEV », a pour objectifs d'œuvrer pour que :

- les populations des départements du Borgou et de la Donga soient véritablement résilientes à l'extrémisme violent,
- les citoyens et les organisations de la société civile (OSC) locales soient des partenaires actifs de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans les communes de Pèrèrè, Nikki, Djougou et Bassila.

Au démarrage de la mise en œuvre des activités, une situation de base et un plan de suivi-évaluation du projet ont été réalisés. Presqu'au terme de 24 mois de mise en œuvre (terme du projet), une évaluation finale sera réalisée pour apprécier la contribution de chaque réalisation à l'atteinte des objectifs du projet et du programme CPBPEV.

L'évaluation étant un exercice qui permet de mesurer ce qui a été fait, elle permet de faire ressortir les écarts afin d'établir des constats et des jugements objectifs. Les présents termes de référence retracent le cadre de réalisation de l'évaluation finale du projet « MATCHÈRESSÈ - WAN'SINA BURA – Coexistons en paix ».

2. Quelques rappels sur le projet

2.1. Objectifs du projet

L'impact auquel le projet entend contribuer est: « la résilience à l'extrémisme violent est renforcée dans les départements du Borgou et de la Donga ».

De manière spécifique, l'action produira l'effet suivant : « Les citoyens et les organisations de la société civile locales ont acquis des capacités qui font d'eux des partenaires actifs de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans les communes de Pèrèrè, Nikki, Djougou et Bassila ». Cet effet sera obtenu à travers les deux grandes réalisations ci-après :

- Les acteurs non étatiques et les citoyens des communes cibles sont mobilisés pour une meilleure résilience à l'extrémisme violent ;
- Un plan de suivi-évaluation et gestion des connaissances sensible genre et droits humains (intégrant le mécanisme digital d'alerte/signal des vulnérabilités et marginalisations) est disponible.

2.2. Les bénéficiaires finaux du projet

Les bénéficiaires finaux du projet sont notamment les associations de jeunes et de femmes ainsi que les organisations de la société civile qui leur apportent du soutien. Ce sont les personnes vulnérables, toutes les populations aussi bien des zones frontalières que des centres de ces communes : les chasseurs, les éleveurs, les agriculteurs, les motocyclistes, les piétons, les chauffeurs et transporteurs. Il s'agit des habitants de la zone d'intervention du projet à savoir les départements du Borgou et de la Donga soit près de 1.757.379 habitants (soit 1.214.249 pour le Borgou et 543.130 habitants pour la Donga) dont 879.612 femmes. Il s'agit notamment des citoyens, les associations de jeunes et de femmes, les organisations religieuses, les chefferies ainsi que les organisations de la société civile qui leur apportent du soutien qui, de part des connaissances acquises travaillent dans la coproduction de comportements de prévention et de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

2.3. Les principales parties prenantes.

Deux catégories de parties prenantes sont à l'œuvre. Il s'agit des acteurs nationaux (ministères chargés des questions de la sécurité, la gouvernance locale, de la justice, des affaires sociales, etc., des agences, commissions et services centraux, les acteurs de la société civile, des organisations religieuses, d'autres institutions de la République, des partenaires techniques et financiers) et des acteurs locaux (élus locaux, agents des collectivités territoriales, autorités administratives représentant l'Etat au niveau des départements, société civile, leaders religieux). Dans le cas de la présente action, le focus sera mis sur les acteurs locaux.

A l'échelle locale, il faut noter les élus locaux, les agents des collectivités territoriales, les autorités administratives représentant l'Etat au niveau des départements, la société civile, les leaders religieux. Ils sont des partenaires de l'action avec lesquels les activités seront réalisées. L'action à mener est pour les communes, un accompagnement dans la recherche d'un environnement de paix pour la construction/réalisation des actions de développement

3. Finalités de l'évaluation

L'évaluation engage deux finalités : la redevabilité et l'apprentissage organisationnel.

Sur la redevabilité, la présente évaluation répond à l'exigence de rendre compte au partenaire technique et financier (redevabilité verticale) et aux parties prenantes ciblées (redevabilité horizontale) sur les effets des différentes collaborations dans le cadre mise en œuvre du projet ;

Quant à l'apprentissage, l'évaluation est censée générer des preuves sur la performance et les produits de la mise en œuvre de ce partenariat qui serviront de base pour (i) l'amélioration d'une programmation future de prévention et de consolidation de la paix ; (ii) le renforcement de la coordination entre les acteurs de mise en œuvre au Bénin, le Gouvernement et les organisations de la société civile dans le futur ; (iii) négociation de futurs partenariats avec les acteurs de la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme violent.

4. Objectifs de l'évaluation

L'objectif principal de l'évaluation finale du projet « Coexistons en paix » est de ressortir l'impact issu de la mise en œuvre de l'action.

De manière spécifique, les objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- Fournir aux parties prenantes une évaluation indépendante des progrès réalisés vers l'atteinte de l'impact du projet ;
- Evaluer la performance globale du projet au regard des objectifs assignés et des réalisations prévues (impact, effet, réalisations, produits) selon les critères de pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité ;
- Identifier et analyser les principaux facteurs internes et externes ayant favorisé ou entravé l'atteinte de l'effet, des réalisations et des produits attendus par le projet, mettre en lumière et analyser leurs conséquences directes et indirectes ;
- Evaluer dans quelle mesure le projet a contribué aux produits et indicateurs spécifiques du programme Consolidation de la paix au Bénin à travers la prévention de l'extrémisme violent (CPBPEV) ;
- Identifier deux bonnes pratiques relatives à la cohésion sociale et des leçons apprises de l'expérience l'implication des tiers dans la mise en œuvre du projet (en s'exprimant convenablement sur l'expérience tiers) ;
- Formuler des recommandations stratégiques pour les projets futurs similaires.

5. Résultats de l'évaluation

Les résultats ci-après sont recherchés à l'issue de l'évaluation finale :

- Une évaluation indépendante des réalisations est disponible ;
- La performance globale du projet au regard des objectifs assignés et des réalisations prévues (impact, effet, réalisations, produits) est évaluée ;

- Les principaux facteurs internes et externes ayant favorisé ou entravé l'atteinte de l'effet, des réalisations et des produits attendus par le projet sont identifiés et analysés ainsi que leurs conséquences directes et indirectes ;
- La contribution du projet aux produits, effets et indicateurs du programme CPBPEV est évaluée ;
- Deux bonnes pratiques relatives à la cohésion sociale et des leçons apprises de l'expérience l'implication des tiers dans la mise en oeuvre du projet sont identifiées et capitalisées (en s'exprimant convenablement sur l'expérience tiers) ;
- Des recommandations stratégiques sont fournies pour les projets futurs similaires.

6. Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation sera conduite selon une approche participative. Dans ce cadre, la méthodologie spécifique et le plan de travail de l'évaluation finale du projet seront élaborés et présentés par l'équipe de consultants et validés par Social Watch Bénin.

La méthodologie proposée devra s'appuyer sur la conduite de diverses activités permettant d'établir une triangulation des données quantitatives et qualitatives et avoir des réponses aux questions évaluatives. Cette méthodologie doit s'appuyer notamment sur :

- L'atelier de pré-mission afin de pouvoir harmoniser la compréhension et clarifier les points d'ombre pour le lancement des activités de l'évaluation. La réunion sera tenue selon le format qui sera retenu soit présentiel ou en ligne ;
- Une revue documentaire en utilisant toutes les sources disponibles au niveau de Social Watch Bénin ainsi que des partenaires de mise en oeuvre (Codemandeurs, Tiers, mairies, CPC) dans les quatre communes d'intervention ;
- Examen systématique des données de suivi et des rapports d'étape ;
- Des entretiens structurés ou semi-structurés et/ou des focus groups avec l'équipe chargée de l'exécution du projet, les codemandeurs, le partenaire technique et financier, les tiers, les bénéficiaires des actions menées par le consortium et par les tiers, les mairies et les CPC dans les quatre communes d'intervention ;
- Des visites de terrain dans les différentes communes d'intervention du projet.

En outre, l'équipe de consultants est libre de proposer tout autre outil ou approche pertinente pour la réalisation de cette évaluation. L'équipe d'évaluation est également libre de prendre contact avec toutes les personnes et/ou institutions qui sont susceptibles de contribuer à la réalisation de son mandat. Social Watch Bénin devra faciliter la prise de contact du consultant avec toutes les parties prenantes identifiées.

7. Produits attendus de l'équipe de l'évaluation

Les produits spécifiques attendus de l'équipe chargée de l'évaluation sont :

Produit 1 : un rapport initial qui illustre la compréhension de l'équipe d'évaluation des résultats attendus de l'évaluation et de la manière d'y parvenir. Ce rapport est basé entre autres sur les termes de référence, sur la documentation ainsi que sur les réunions préliminaires avec l'équipe du projet. Ce rapport décrit notamment les stratégies, les activités, les produits et les résultats escomptés ainsi que les relations entre ces différents éléments. Le rapport initial devra comporter entre autres :

- L'objet et la portée de l'évaluation : objets de l'évaluation clairement exposés et principaux aspects ou éléments à examiner ;
- Critères et questions de l'évaluation : critères de l'évaluation pour apprécier la performance et la logique du projet ;
- Méthodologie de l'évaluation : description des méthodes de collecte et d'analyse des données quantitatives et qualitatives et des sources de données à utiliser ;
- Matrice d'évaluation : identification des questions clés de l'évaluation et la manière d'y répondre par les méthodes choisies ;
- Un chronogramme de l'évaluation avec les activités et les responsabilités définies ;
- Une proposition de plan du rapport de l'évaluation finale.

Produit 2 : Rapport provisoire d'évaluation ne comptant pas plus de 30 pages en français (à l'exception du résumé exécutif et des annexes) et élaboré selon le format validé après le rapport de démarrage. Il reprend synthétiquement les principaux constats et conclusions des activités menées dans le cadre de l'évaluation finale selon les objectifs de l'évaluation. Ce rapport est soumis à une validation au cours d'un atelier.

Produit 3 : Présentation PowerPoint en français résumant les principaux constats et recommandations basés sur le rapport préliminaire.

Produit 4 : Recueil de bonnes pratiques et de leçons apprises de la mise en œuvre du projet, incluant des conseils pratiques pour leur adaptation et duplication dans le cadre d'autres projets. Le recueil doit être synthétique et structuré afin de favoriser son utilisation pratique dans le cadre des autres interventions.

Produit 5 : Rapport final d'évaluation prenant en compte les recommandations et commentaires faits sur la première version du rapport provisoire.

8. Composition de l'équipe et compétences requises

L'équipe d'évaluation sera composée d'un.e évaluateur/rice sénior.e qui devra travailler en lien étroit avec l'équipe du projet et les codemandeurs sur le terrain. Il/elle devra justifier d'expériences dans la conduite d'évaluation finale de projet ainsi que de solides connaissances et expériences en matière de gouvernance, prévention des conflits et de l'extrémisme violent.

8.1. Profil général du consultant principal

- Démontrer une solide expérience en matière de conduite d'évaluation finale de projet dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent ou tout au moins dans le domaine de la gouvernance ;
- Démontrer de la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude au travail en équipe et un esprit d'initiative développé ;

Compétences :

- Capacités accrues d'analyse et de synthèse ;
- Capacités accrues de rédaction ;
- Autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation ;
- Aptitude à tenir dans des délais contraignants ;
- Aptitude à travailler sous pression et dans un contexte difficile ;
- Parfaite maîtrise des logiciels de collecte de données numériques et d'analyse des données ;

Education :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de BAC+5 ou équivalent en Sociologie, Démographie, Statistiques, Science politique, Droit ou dans tout autre domaine pertinent.

Expérience :

- Expérience de minimum 10 ans en matière de gestion et de conduite d'évaluation de projets ;
- Expérience démontrée dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent et de la gouvernance du secteur ;
- Excellentes capacités d'analyses et de production de réflexions/orientations stratégiques de haut niveau ;
- Connaissance de l'environnement politique, social, économique et sécuritaire des communes d'intervention du projet ;
- Expérience dans la collaboration avec les organisations de la société civile.

8.2. Consultant associé

Le consultant associé devra être titulaire d'au moins d'un diplôme de BAC+3 en statistique, démographie, sciences sociales, et justifiant la conduite d'au moins trois recherches au cours des cinq dernières années.

9. Durée et calendrier de la mission

Le nombre de jours estimé pour la réalisation de ce travail est de 20 jours. Le prestataire devra faire une proposition technique et financière détaillée (budget et chronogramme)

qui sera évaluée par le comité d'évaluation en présence du représentant du partenaire technique et financier. Le calendrier s'articule de la manière suivante :

N°	Activités	Nbre de jours
1	Atelier de pré-mission et affinement de la méthodologie et du plan de travail,	2
2	Revue de la documentation et élaboration des outils de collecte de données	3
3	Formation de l'équipe de terrain (méthodologie à la guise du consultant)	1
4	Collecte de données dans les communes concernées	5
5	Synthèse des données collectées, traitement et analyse des données	2
6	Elaboration du rapport provisoire de l'évaluation	4
7	Lecture et amendements du rapport provisoire à l'interne	1
8	Validation du rapport provisoire avec les parties prenantes	1
9	Dépôt du rapport final	1
	Total	20